

# **Étude des crédits 2025-2026**

## **Renseignements particuliers**

**Opposition officielle**

# **Retraite Québec**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#### Table des matières

#	QUESTIONS
96.	Nombre de demandes de retraite traitées : a) nombre d'ETC affairés à ces demandes.
97.	Nombre et type de régimes de retraite administrés par Retraite Québec (par la Régie des rentes du Québec) : a) à prestation déterminée; b) à cotisation fixe.
98.	Le coût total des envois postaux pour tout type de document, ventilé selon le type de document.
99.	Précisez le nombre d'enfants recevant le Soutien aux enfants, selon le rang de naissance, distinctement (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> ou plus) pour 2024-2025.
100.	Concernant le Programme de soutien à la famille d'une personne ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme, veuillez nous indiquer pour 2024-2025 : a) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle ayant eu accès au programme, ventilé par région; b) Le nombre de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, ventilé par région; c) Le nombre moyen d'heures octroyées à une personne ayant une déficience intellectuelle, ventilé par région; d) Le nombre moyen d'heures accordées à une personne sous le spectre de l'autisme, ventilé par région; e) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle sur la liste d'attente, ventilé par région; f) Le nombre de personnes sous le spectre de l'autisme sur la liste d'attente, ventilé par région.
101.	Concernant le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) : a) le nombre de formulaires de Demande de supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (LPF-827) reçus dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative; b) le nombre de formulaires LPF-827 acceptés dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative; c) le nombre de formulaires LPF-827 refusés dans les 5 dernières années, ainsi que la raison du refus, ventilé par région administrative; d) le budget pour le supplément dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative.

Légende : ■ nouvelle question

**TITRE 96 : Nombre de demandes de retraite traitées :**  
**a) nombre d'ETC affairés à ces demandes.**

**Régime de rentes du Québec**

	2024
Nombre de demandes de rente de retraite traitées	100 259
Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	30 agents

**Régimes de retraite du secteur public**

	2024
Nombre de demandes de rente de retraite traitées	24 045
Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	41 agents

**TITRE 97 : Nombre et type de régimes de retraite administrés par Retraite Québec (par la Régie des rentes du Québec) :**

- a) à prestation déterminée;
- b) à cotisation fixe.

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec en 2024. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

**Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec**

Au 31 décembre	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées <sup>(1)</sup>	Régimes à cotisation déterminée <sup>(1)</sup>	Régimes inter-entreprises <sup>(2)</sup>	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
<b>2024</b>	<b>826</b>	<b>462</b>	<b>146</b>	<b>199</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les régimes interentreprises.

<sup>(2)</sup> Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 8 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

**TITRE 98 : Le coût total des envois postaux pour tout type de document, ventilé selon le type de document.**

Le coût total des envois postaux est présenté dans le tableau ci-dessous pour 2024, ventilé selon les mandats de Retraite Québec.

<b>Mandat</b>	<b>2024</b>
Documents relatifs au Régime de rentes du Québec	4 242 164,55 \$
Documents relatifs aux Régimes de retraite du secteur public	1 647 896,97 \$
Documents relatifs à la mesure de l'Allocation famille	894 333,20 \$
Documents relatifs aux Régimes complémentaires de retraite	5 875 \$
<b>Total</b>	<b>6 790 269,72 \$</b>

**TITRE 99 : Précisez le nombre d'enfants recevant le soutien aux enfants, selon le rang de naissance, distinctement (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> ou plus) pour 2024-2025.**

Ci-dessous, le nombre d'enfants recevant l'Allocation famille (AF) selon le rang de naissance pour l'année 2024.

**Enfants bénéficiaires AF selon leur rang dans la famille**

Rang dans la famille	2024 <sup>1</sup>	
	Nombre d'enfants	% d'enfants
1	866 714	55,2 %
2	504 054	32,1 %
3	147 584	9,4 %
4	36 799	2,3 %
5	8 993	0,6 %
6	2 952	0,2 %
7 ou plus	1 917	0,1 %
<b>Total</b>	<b>1 569 012</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Données provisoires au 31 décembre 2024.

**TITRE 100 :** Concernant le Programme de soutien à la famille d'une personne ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme, veuillez nous indiquer pour 2024-2025 :

- a) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle ayant eu accès au programme, ventilé par région;
- b) Le nombre de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, ventilé par région;
- c) Le nombre moyen d'heures octroyées à une personne ayant une déficience intellectuelle, ventilé par région;
- d) Le nombre moyen d'heures accordées à une personne sous le spectre de l'autisme, ventilé par région;
- e) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle sur la liste d'attente, ventilé par région;
- f) Le nombre de personnes sous le spectre de l'autisme sur la liste d'attente, ventilé par région.

Le Programme de soutien aux familles des personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (programme SAF) relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**TITRE 101 : Concernant le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) :**

- a) Le nombre de formulaires de Demande de supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (LPF-827) reçus dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative;
- b) Le nombre de formulaires LPF-827 acceptés dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative;
- c) Le nombre de formulaires LPF-827 refusés dans les 5 dernières années, ainsi que la raison du refus, ventilé par région administrative;
- d) Le budget pour le supplément dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative.

a) et b) :

**Nombre de demandes SEHNSE reçues, acceptées et refusées en 2024 et nombre de demandes reçues en 2024 encore à l'étude au 19 février 2025, données provisoires de décembre 2024.**

Région administrative	Reçues <sup>(1)</sup>	Acceptées <sup>(2)</sup> Palier 1	Acceptées <sup>(2)</sup> Palier 2	Refusées <sup>(3)</sup>	À l'étude <sup>(4)</sup>
Bas-Saint-Laurent	39	14	7	20	6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	26	9	5	22	6
Capitale-Nationale	119	36	30	51	27
Mauricie	45	15	11	14	6
Estrie	96	27	20	38	24
Montréal	414	164	135	124	80
Outaouais	85	41	33	27	14
Abitibi-Témiscamingue	19	8	4	6	5
Côte-Nord	7	4	1	4	2
Nord-du-Québec	12	5	4	0	5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16	4	2	8	2
Chaudière-Appalaches	66	32	25	25	7
Laval	104	36	43	30	28
Lanaudière	125	46	38	59	23
Laurentides	161	37	42	66	27
Montérégie	305	100	85	135	66
Centre-du-Québec	34	12	7	18	8
Hors du Québec	0	0	2	2	0
<b>Ensemble des régions</b>	<b>1 673</b>	<b>590</b>	<b>494</b>	<b>649</b>	<b>336</b>

(1) Nombre total de demandes SEHNSE reçues en 2024, car les demandes ne se font pas par palier. C'est l'analyse de la demande qui détermine si l'enfant répond aux exigences du palier 1 ou à celles du palier 2.

(2) Nombre de demandes qui ont été acceptées en 2024, cela pourrait inclure les demandes reçues avant 2024 qui étaient encore à l'étude en 2024.

(3) Nombre de demandes refusées en 2024, c'est-à-dire que l'enfant ne répond pas aux exigences du palier 1 ni à celles du palier 2. Cela pourrait inclure les demandes reçues avant 2024 qui étaient encore à l'étude en 2024.

(4) Nombre de demandes encore à l'étude en date du 19 février 2025.

c) : Veuillez vous référer à la réponse de la question 158. Aucune ventilation de la raison du refus par région n'est disponible.

**TITRE 101 : Concernant le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) :**

- a) Le nombre de formulaires de Demande de supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (LPF-827) reçus dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative;
- b) Le nombre de formulaires LPF-827 acceptés dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative;
- c) Le nombre de formulaires LPF-827 refusés dans les 5 dernières années, ainsi que la raison du refus, ventilé par région administrative;
- d) Le budget pour le supplément dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative.

d) :

**Tableau 1 : Le budget pour le supplément dans les 5 dernières années, ventilé par région administrative.**

Année	Sommes versées en M\$
2024	73,5
2023	61,9
2022	54,7
2021	55,2
2020	56,6

À la date de la production de la fiche (5 mars 2025), il s'agit de données provisoires au 31 décembre 2024. Aucune ventilation par région n'est possible pour les sommes versées.